



GESTION DES OE ET DEEE

Réunion avec les Collectivités
adhérentes du SYCTOM de
l'Agglomération Parisienne

jeudi 20 novembre 2008

La position du SYCTOM

- Les orientations de 2007 ont été à nouveau confirmées par les élus lors de la validation des orientations budgétaires d'octobre 2008 :
 - Généralisation de la procédure de contrôle qualité
 - Amélioration du tri des OE (lors du renouvellement des contrats)
 - Prolongation d'une année supplémentaire avant réflexion sur la mise en place d'un tarif pour les OE déclassés.

Optimisation de la valorisation

- Modification des exigences de valorisation souhaitées par le SYCTOM, basées sur la nature du gisement entrant
- Nécessité de moyens adaptés



Centre de tri des objets encombrants



Les filières centre de tri de Bonneuil



Alvéole bois



Alvéole cartons



Alvéole gravats

Procédure de contrôle qualité

- Au moment du vidage, **contrôle visuel** du contenu de la benne

➔ Si l'agent de quai constate:

+ 10% en volume d'OM,

+ 10% en volume de déchets verts,

+ 5% en volume de DMS,

+ 5 gros DEEE,

l'agent procède au déclassement de la benne.

Il établit une fiche de déclassement avec photo, qu'il transmet au SYCTOM qui en informe les communes.

Le contenu de la benne est transféré en CSDU 2, sans valorisation, et majoration du coût de transfert et enfouissement

DECHETS OE non conformes



Les D3E extraits très endommagés



GEM FROID EXTRAITS DES COLLECTES ENTRANTES A SAINT DENIS

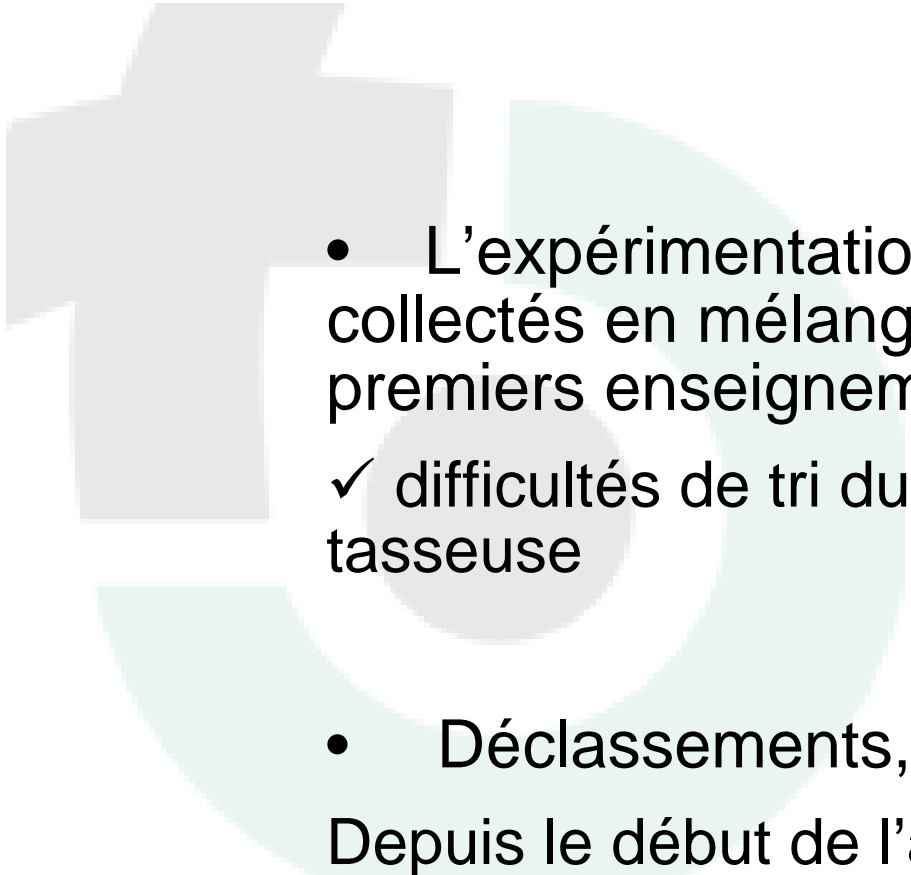
OE CONFORMES



La gestion des DEEE : bilan 1 an après

Côté SYCTOM...

- Le SYCTOM a contracté avec l' OCAD3E le 2/08/07
- Il dispose d'un contrat d'enlèvement avec les 3 éco organismes pour :
 - Les DEEE déposés dans les déchèteries du SYCTOM et enlevés depuis septembre 2007 par les éco organismes;
 - Les DEEE des collectivités en état intègre;
- Mise en place d'un groupe de travail avec l'OCAD3E et l'ADEME

- 
- L'expérimentation de gestion des DEEE collectés en mélange permet de tirer des premiers enseignements :
 - ✓ difficultés de tri dues à l'utilisation de la benne tasseuse

- Déclassements, premiers chiffres:

Depuis le début de l'année, 212 déclassements (512T) ont été réalisés sur St Denis et Gennevilliers, 6% (30T) étaient dus à la présence de D3E.

La gestion des D3E : bilan 1 an après

- **Côté Collectivités...**

- De nombreuses réflexions et expériences qui seront commentées
- Une prise en compte des éléments présentés en 2007
- Une volonté de se mettre en ordre de marche pour répondre aux exigences environnementales

Les obligations des collectivités...

- Elles doivent **communiquer** auprès des ménages détenteurs de DEEE sur les **systèmes de collecte** mis à leur disposition (associations, déchèteries, collecte sélective, ...)
- Et les **informer** sur les effets potentiels sur l'environnement et la santé de **la présence de substances dangereuses dans les DEEE.**
- Objectif : collecter **4kg/an/hab**, collectivités et reprise du 1 pour 1 confondues

L'aide à la communication proposée par le SYCTOM

- Le SYCTOM propose aux collectivités cette affiche
- Il propose également une expo mobile et des bandes dessinées illustrant le sujet des D3E





CONCLUSION

Le SYCTOM souhaite accompagner les
Collectivités dans les nouvelles
orientations de gestion des DEEE